

**Econocom Group SE***Société européenne cotée**Siège: Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles**Numéro d'entreprise : 0422.646.816 (RPM Bruxelles)*(ci-après la "**Société**")**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE PARTICULIERE  
DES ACTIONNAIRES TENUE LE 9 SEPTEMBRE 2021****Bureau**

La séance est ouverte à 12 heures sous la présidence de Monsieur Bruno GROSSI (le "**Président**").

Le Président désigne Lydie ROULLEAUX comme secrétaire de l'assemblée.

Isabelle DE NEUVILLE et Corri SCHEEPMANS sont désignées comme scrutateurs.

**Exposé préalable du Président concernant les circonstances extraordinaires actuelles (Crise du Corona)**

Le Président déclare que compte tenu de la crise sanitaire et des mesures y afférentes imposées par l'Arrêté Ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, il a été fortement déconseillé aux actionnaires de participer physiquement à l'assemblée générale.

Pour ces raisons, le conseil d'administration a vivement recommandé aux actionnaires d'exercer leurs droits de vote avant l'assemblée générale en suivant les règles énoncées dans la convocation, soit (i) en votant à distance par correspondance, soit (ii) en donnant procuration à une personne désignée par le conseil d'administration.

Ces mesures précitées ont été annoncées dans la convocation, sur le site internet de la Société et par voie de communiqué de presse du 4 août 2021. Les modalités précises de participation à l'assemblée par visioconférence ont été communiquées aux actionnaires ayant rempli les formalités de participation à l'assemblée et ayant exprimé le souhait de participer à l'assemblée.



## Composition de l'assemblée

### Actionnaires

Une liste de présence reprenant le nom de tous les actionnaires présents ou représentés, le nombre d'actions détenues par chacun de ceux-ci, ainsi que les procurations et attestations relatives à la détention de titres dématérialisés à la date d'enregistrement, resteront annexés au présent procès-verbal et conservés dans le registre des procès-verbaux des assemblées générales.

### Administrateurs et commissaire

Les administrateurs de la Société ont renoncé aux formalités de convocation.

Le commissaire a été convoqué conformément aux articles 7:128 et 7:132 du Code des sociétés et des associations. Monsieur Romuald Bilem, représentant le commissaire Ernst et Young Reviseurs d'Entreprises SRL, a renoncé à assister à l'assemblée.

## Exposé du Président

### A. Le Président expose que la présente assemblée générale a pour ordre du jour :

1. Nomination d'un administrateur en qualité d'administrateur indépendant
2. Pouvoirs aux fins de l'exécution de la résolution qui précède

### B. Les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites par annonces publiées dans :

- Le *Moniteur belge* du 4 août 2021,
- Le journal *La Libre Belgique* du 4 août 2021, et
- Le journal *De Morgen* du 4 août 2021.

Les convocations ont également été communiquées, trente jours avant l'assemblée, aux actionnaires en nom et au commissaire, par lettre ordinaire ou par courrier électronique lorsqu'une adresse électronique a été communiquée à la Société aux fins de communiquer avec elle.

Le texte de la convocation ainsi que les modèles de procuration et les formulaires pour le vote par correspondance ont par ailleurs été mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet de la Société (<https://finance.econocom.com>) à partir du 4 août 2021.

Les publications et convocations sont annexées au présent procès-verbal (Annexe 1).

- C. Il existe, à la date d'enregistrement (à prendre en compte pour la présente Assemblée), 221.280.430 actions, sans désignation de valeur nominale.

Le Président constate que :

- 50.000 actions ont été émises le 1<sup>er</sup> septembre 2021, soit après la date d'enregistrement comptable du 26 août 2021, à vingt-quatre heures (heure belge) et ne peuvent par conséquent pas être prises en compte pour la présente Assemblée,
- les droits de vote attachés à 34 761 644 actions étaient suspendus à la date d'enregistrement comptable, le 26 août 2021, à vingt-quatre heures (heure belge), soit du fait que ces actions étaient détenues en nom propre par la Société, soit du fait qu'elles étaient représentatives d'actions anciennement au porteur, actuellement en dépôt auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations, conformément aux dispositions légales en la matière.

Ainsi, seules les 186 518 786 actions pour lesquelles notamment les droits de vote n'ont pas été suspendus doivent être prises en compte dans le cadre des conditions de quorum et de majorité, conformément à l'article 7:140 du Code des sociétés et des associations.

Il résulte de la liste des présences ci-annexée (Annexe 2) que les actionnaires présents et représentés à l'assemblée détiennent 120 649 683 actions, dont 60 101 825 actions donnent droit à un droit de vote simple et 60 547 858 actions donnent droit à un droit de vote double.

Le Président constate également que plusieurs actionnaires représentant ensemble 102 339 087 actions ont voté par correspondance.

Les formulaires de vote par procuration et de vote par correspondance resteront annexés au présent procès-verbal (Annexe 3).

- D.** Pour être admises, les propositions à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote.

### **Constatation de la validité de l'assemblée**

L'exposé du Président est reconnu exact par l'assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

### **Résolutions**

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

#### **Résolution 1. Nomination d'un administrateur en qualité d'administrateur indépendant**

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer Monsieur Eric Boustouller en qualité d'administrateur d'Econocom Group SE, avec effet immédiat pour une durée de 4 ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2025.

Monsieur Eric Boustouller répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 7:87 du Code des sociétés et associations et par l'article 3.5 du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020.

Cette résolution est adoptée (181 152 741 voix "Oui", 44 800 voix "Non" et 0 voix "Abstention").

- Le pourcentage de voix "Oui" par rapport à la totalité des voix exprimées : 99,98 %
- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 120 649 683
- La proportion du capital représentée par ces actions : 54,52%
- Le nombre total de votes valablement exprimés : 181 197 541

**Résolution 2. Pouvoirs aux fins de l'exécution de la résolution qui précède**

L'assemblée générale des actionnaires (i) délègue les pouvoirs, avec faculté de subdélégation, à l'administrateur délégué et aux directeurs généraux d'Econocom Group SE, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et pour procéder aux formalités de publicité y afférentes, et (ii) donne procuration à Madame Nathalie Sfeir (salariée du groupe Econocom) avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder aux formalités de dépôt et de publication.

Cette résolution est adoptée (181 197 541 voix "Oui", 0 voix "Non" et 0 voix "Abstention").

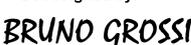
- Le pourcentage de voix "Oui" par rapport à la totalité des voix exprimées : 100,00%
- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 120 649 683
- La proportion du capital représentée par ces actions : 54,52%
- Le nombre total de votes valablement exprimés : 181 197 541

**Fin de l'assemblée**

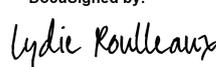
Le Président répond aux questions qui sont posées en relation avec les points à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h30.

Signatures

DocuSigned by:  
  
 04A0C54EAFF9420...

Bruno GROSSI  
 Président

DocuSigned by:  
  
 E26956A932084F0...

Lydie ROULLEAUX  
 Secrétaire

DocuSigned by:  
  
 720802AC7656440...

Isabelle DE NEUVILLE  
 Scrutateur

DocuSigned by:  
  
 326326199E85430...

Corri SCHEEPMANS  
 Scrutateur

Annexes :

1. Publications et convocations à l'assemblée générale particulière
2. Liste des présences
3. Formulaires de vote par procuration et de vote par correspondance